L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 6 JUILLET 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $10, par semestre, $6, par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.
EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi
Par an, $6, par semestre, $3.
TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tout de rôle dans les diverses parties du journal, coûtent $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les affiches transitoires de la page éditoriale coûtent $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, coûtent comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, coûtent $20 par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais elles seront sûres, cet escompte ne dépassera jamais 33 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paîeront 20 cents extra la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les sociétés des personnes faisant régulièrement de nombreuses leur sont et envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 6 JUILLET.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à 3 heures P. M., sur les lieux—les machines, chaudières et accessoires, appartenant à la distillerie et aux moulins situés rue des Remparts Nos 283, 285 et 287.
Par G. de Bériet, à la Bourse des Négociants et des Marchands—un terrain avec bâtisses, situé dans le Faubourg Marigny, District, face à la rue Josephine.
Par C. A. Duradey & Co., à la Bourse des Négociants et Les Encanteurs—des actions de chemins de fer Crescent City et autres, des billets de banque et autres objets négociables, en numéraire et, etc.
Par F. Rogas & Co.—à son salle d'encan, vins rouges, eau-de-vie, barriques et cercles, nuées, sans réserve, à 6 heures du soir.
Par Moriarty Bros & Co.—à leur salle d'encan, vente régulière de beaux chevaux, mulets, voitures légères, buggies, wagons, etc.—Aussi, en face du marché à la viande, Deuxième District, frais.
Par O. Valeton—Au Bon Marché de la rue Tchoupitoulas, belles pièces de jambons, porc, etc.
Par Conway & Co—Au No 16 de la rue de Chartres, vente des diverses et habillements.
Par J. B. Desmarais—Au No 45 et 51 de la rue Gravier, épaves de sucre, farine, maïs, etc.
Par D. E. Murphy—Au No 6 de la rue des Magasins, vente des diverses compositions pour toitures et vernis, pavés, sur le Levée, au pied de la rue Poydras, neuf.
Par Hatz, Bloom & Co—Au No 21 de la rue de Chartres, chaussures, marchandises sèches, habillements, chapeaux, artiles de poille, parapluies.

☞ Achetez vos comestibles et obtenez chez M. Ernest Turquin, 93 Vieille Levée

ATTENTION!!

☞ Le Shérif procédera aujourd'hui, à 3 heures P. M., au No 283, 285 et 287, rue des Remparts, Faubourg Marigny, à l'adjudication du fonds d'une distillerie.
Voir aux annonces.

☞ MM. VINCENT & Co, encanteurs, vendent des vins, liqueurs sèches et des habillements, ce matin, à 10 heures dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres.
Voir annonce.

LE CONGRES.

Ce sera première séance le Congrès nous privera de nouveau qu'il ne veut plus s'occuper de ses affaires personnelles. La Conséquence du Sud, d'après ce que nous voyons, est devenue, en effet, pour le Congrès une de ses affaires les plus personnelles et de n'est pas pour nous, ce n'est pas pour le Sud que le Sud doit être reconstruit, mais pour le Nord, pour le parti radical, en un mot pour le Congrès. Attribuer cette œuvre de reconstruction qui ne concernera pas au Congrès sera humiliant pour nous, faute de mieux, n'a pourtant s'en contenter au Sud. La question pour le Congrès n'est donc pas de savoir si l'œuvre entreprise sera acceptée ou tolérée par le Sud, mais si elle sera conforme aux vues et aux intérêts personnels du Congrès. On devait depuis longtemps ne pas douter du genre d'affection que le Congrès nous porte, mais à présent on n'en doutera plus, car la preuve de cette affection ou de ce genre d'affection est triplement sûre.

On se rappelle le bruit que fit, dans le temps, le projet de l'amendement constitutionnel dans le Sud. Tous les modérés du Nord et beaucoup de hommes sens au Sud, se disaient par que le Sud avait en grand tort de ne pas accepter cet amendement d'où dépendait la rentrée finale du Sud dans le sein de l'Union? Les modérés addressent ce reproche au Sud, et plusieurs journaux démocrates qui, jusqu'alors, avaient manifesté une énergique fidélité à leur parti, blâmèrent notre résistance et nous conseillèrent la soumission. Ces modérés semblaient croire, et crurent certainement qu'on ne nous demanderait rien de plus. Pour eux, l'acceptation de l'amendement constitutionnel était l'époque qui effaçait tout obstacle à la reconstruction, et bien quelle Congrès ne se fut pas expliqué à cet égard, ils pensaient qu'il avait dit son dernier mot en matière de reconstruction. Eh bien, le Sud avait raison: le président des Etats-Unis avait raison. L'amendement constitutionnel n'était qu'un lambeau de mince importance dans les nobles projets du Congrès. Nous l'avons accepté vingt fois pour une que nous n'eussions pas été plus avancés que nous le sommes après avoir accepté l'abolition de l'esclavage sans indemnité et l'annulation de la dette du Sud.

Cet amement l'amendement constitutionnel pouvait-il être regardé comme une condition de rentrée dans l'Union, quand les lois de reconstruction qui sont venues après, quand des lois faites dans un but spécial de reconstruction sont changées elles-mêmes. Il est vrai qu'on ne peut voir jusqu'où ira ce qui se passe aujourd'hui; mais on pouvait le prescrutir vaguement et le Sud, en s'obstinant à ne pas trouver dans l'amendement ce qu'il y était, ne commettait aucune méprise. L'amendement constitutionnel n'avait aucune portée conclusive. On le voit clairement aujourd'hui, car dès sa première séance le Congrès de juillet nous a renoncé tout ce qu'il veut plus concéder que l'indépendance nécessaire et voilà donc ce fait de défaut de la part du Mexique, et en les aidant jusqu'à un certain point à se transporter de l'autre côté de cette frontière, (peut-être où qu'il cent fois) et à s'emparer vers le nord.

Q. Existe-t-il un autre moyen, par lequel les nègres, qui de jour en jour deviennent une nuisance insupportable dans le pays, puissent être finalement et efficacement séparés de la portion réellement estimable de la population des Etats-Unis, la population blanche, qui, elle, est cultivée, de moral, d'éducation et de perfectionnement?

R. Oui.—Tout individu de complexion impure, n'importe sa nationalité, soit un jaune, noire ou cuivre, ou mélangé de deux couleurs, réalisant actuellement aux Etats-Unis, devrait (pour le moindre) du moins volontiers dans un Etat ou Territoire isolé, tel que le Texas ou l'Arizona, et serait requis par des règlements sévères de demeurer strictement dans les limites qui lui seraient assignées.

Q. Dans toute politique que nous, la population blanche des Etats-Unis aurons à adopter vis-à-vis des nègres, quel doit être notre principal mobile, quel doit être le but immuable auquel nous devons sans cesse aspirer?

R. "Il faut jusqu'à ce point nous conformer à la volonté et aux desseins de la Providence, qui nous devons vouloir et désirer que la race nègre aussi bien que la race indienne, et tous les races de couleur sombre, soient graduellement exterminées sur la surface du globe.

"Vous l'avez entendu, c'est un de vos amis qui vient de parler. Il ne vent pas seulement vous chasser du pays, il veut vous exterminer. Dieu, dans sa bonté infinie, veuve a créé pour cela, qu'un petit sujet d'amusement qu'il a voulu nous donner sur cette terre. C'est M. Helper qui le dit, vous devez le croire, et certes, si un blanc du Sud vous le dit, vous n'y ajouterez pas foi.

Mais il ne faut pas s'y tromper, les paroles de M. Helper ont plus d'importance que vous ne le pensez; la guerre de race qu'on cherche à produire au Sud, sera le prétexte pour réaliser ses prédictions. Supposez qu'il y ait trente millions de blancs aux Etats-Unis, contre moins de quatre millions de nègres, et vous n'avez pas un million de nègres-blancs avec vous. Le jour où la question de race s'élèvera, la voix du sang parlera, ceux qui se prétendent vos amis vous abandonneront, ils deviendront vos plus terribles ennemis, et ceux qui vous ont formé vous. M. Helper, l'abolitioniste, le philantrope, qui avait de si belles paroles pour peindre vos souffrances dans l'esclavage, et de si terribles pour fulminer contre vous, M. Helper le saint apôtre de la guerre, a ouvert la croisade contre vous, et, sous ce prétexte ou prétexte, M. Helper a substancié les sentiments de tous les abolitionistes.

Il l'a déclaré dans son livre, il en consignant dans son ouvrage; il a voulu l'abolition de l'esclavage pour arriver à se débarrasser des nègres, et, pour s'en débarrasser, tous les moyens sont bons, même les massacres. Quant à nous, pauvres impuissants que nous sommes, nous ne pouvons qu'attendre pour les voir à l'œuvre.

Nous reprendrons dans l'espace de nous permettre de faire d'autres citations du livre prophète; mais nous vous promettons un nouvel aperçu pour la semaine prochaine.

NOUVELLES PARISIENNES.

16 juin.

Une indisposition subite et assez grave, dit-on, de l'empereur a quelque peu dérangé le programme des réceptions officielles. C'est l'impératrice qui a dû recevoir le vice roi d'Egypte, arrivé à Paris dans l'après-midi du 15. Sa vice majesté est logée au pavillon de Marsan. C'est également l'impératrice qui a dû faire les honneurs des Tuileries aux nouveaux arrivés, le grand-duc et la grande duchesse de Bade, le comte et la comtesse de Flandres.

Le Moniteur, rendant compte du départ du roi de Prusse, dit: "Le roi avait désiré que son départ ait lieu sans cérémonie. Sa Majesté a chaleureusement remercié l'empereur de l'accueil qu'il a reçu à Paris. Les deux souverains se sont séparés dans les termes les plus affectueux."

Les journaux prussiens ne tarissent pas d'éloges sur la réception qui a été faite au roi Guillaume par le gouvernement français et par la population. La Correspondance de Berlin, entre autres, déclare que l'Allemagne sera reconnaissante à la France d'avoir dissé sa sincérité et son sourire et veut donc de fait du démont de paix et de concorde très sérieux. Il faut bien le dire, cependant; parmi les feuilles d'outre-Rhin, il en est quelques-unes qui ne se montrent pas si optimistes que la Correspondance de Berlin, et notamment la Gazette de Spener, qui affirme que la visite du roi Guillaume à Paris n'a rien de d'autre effet que de donner plus d'éclat au prestige qui entoure l'empereur Napoléon III.

"On ne parle à Paris que de la générosité de l'empereur Alexandre qui a accordé à prodiguer, entre les décorations de tête ordres, une énorme quantité de bijoux tabatières, épingles, bracelets, bracelets, diamants, sans le personnel supérieur du service aux Tuileries, et 100,000 fr. dont 50,000 pour le personnel des écuries de l'empereur, et 50,000 pour le personnel de la cour.

Le président du roi Guillaume n'est pas oublié; il n'y a pas moins de 1,000 pièces de bijoux et de tabatières, 1,000,000 fr. en bijoux et diamants, et 1,500 décorations, les grands ordres de bravage, et toutes les sortes des diverses décorations et des grands ordres.

Nous lisons dans La France du 17:

Hier au soir et ce matin de nombreux bruits ont été répandus à Paris au sujet de la santé de M. Jules Favre. La Liberté d'hier au soir avait inséré à ce sujet de vives inquiétudes.

Nous apprenons, en effet, que l'éloquent orateur a été pris d'une hémorragie nasale qui se présentait avec un caractère très grave.

Le docteur Nélaton a été appelé immédiatement. Il a pu se rendre maître de l'hémorrhagie; mais M. Nélaton, hier au soir, craignait une rechute, et c'est probablement cette crainte qui a donné lieu aux nouvelles alarmantes accueillies par plusieurs journaux.

MAISON BLANCHE, SALON DE BILLARDS.—Les amateurs de billard apprendront avec plaisir que la réouverture des salons de billards de la Maison Blanche aura lieu ce soir, sous la direction de M. John Miller. — Voir l'annonce.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—5 juillet.
Thermomètre de C. Duhamel, Opticien, Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	79 degrés.
Midi	86 "
3 heures P. M.	90 "
6 heures P. M.	81 "

CURIEUX PHÉNOMÈNE VÉGÉTAL.—Aujourd'hui on peut voir exposé dans la vitrine de P. Forget, restaurateur, rue Royale No 26, Camellias, le roi des légumes. C'est bien, en effet, le plus gros melon français qui ait jamais poussé en Louisiane; il pèse 28 livres et a 3 pieds 2 pouces de circonférence. Ce prodigieux végétal a été récolté par les frères Thiébaud, jardiniers, sur la propriété Tibier, près des Casernes.

COUP D'ARME A FEU.—Wm Rodgers (c) a été arrêté jeudi soir vers 5 heures, au coin des rues Washington et St Denis, sur l'accusation d'avoir tiré sur James Guess (c) avec l'intention de le tuer. Guess a été reconduit chez lui, au coin des rues Carondelet et Coliseum.

TENTATIVE DE VOL.—Paul Fonsaja, gros empagnol mal lèché, a été arrêté jeudi soir rue Dauphine, sur l'accusation par Mme Kuchler d'avoir voulu commettre un vol sur la personne de sa petite fille âgée de 7 ans. La petite fille qui est fort intelligente a déjoué cette intention de tuer. Gugas a été reconduit chez lui, au coin des rues Carondelet et Conery.

TENTATIVE DE VOL.—Paul Fonsaja, gros empagnol mal lèché, a été arrêté jeudi soir rue Dauphine, sur l'accusation par Mme Kuchler d'avoir voulu commettre un vol sur la personne de sa petite fille âgée de 7 ans. La petite fille qui est fort intelligente a déjoué cette intention de tuer. Gugas a été reconduit chez lui, au coin des rues Carondelet et Conery.

VOL.—On est entré jeudi soir chez M. Gumpert rue Apollon No 388, et on a pris quantité de bijouterie et de bagues, le tout évalué à un millier de piastres. On a pillé bien la maison de fond en comble qu'on prétend que ceux qui l'habitaient ont été soupçonnés à l'action du vidoq. Les voleurs ont emporté tout leur linge sans s'éveiller personne. Dans la matinée qui a suivi le vol, on a trouvé la porte de devant non fermée à clef; et on a indiqué par quel que les voleurs sont entrés et sortis par une autre voie.

INCENDIE.—A 10 heures et demie, jeudi soir, le feu a pris dans l'arrière partie du rez-de-chaussée d'une maison (occupée appartenant à Mme Donavan, rue St Louis, et actuellement occupée par Mme Terrill, comme une distillerie. Les pompiers ayant été prompts à accourir après l'alarme donnée, le flamme n'a pas été dévorant. Le feu a été éteint sans avoir eu le temps de prendre des proportions sérieuses et en lieu. On suppose que le feu a été mis par un incendiaire.

COUP DE POIGNARD.—Une difficulté grave s'est élevée, jeudi soir, vers 8 heures, à Mineburg, entre deux Siciliens, dont l'un, Joseph Saracens, a reçu au côté gauche un coup de poignard. L'homme blessé a été transporté à l'hopital, et Victor Rodorich, son adversaire, a été arrêté hier matin.

100 BARRILS DE WHISKY.—Cette quantité de brûlant liquide a été saisie hier par les officiers du revenu pour contravention à la loi du revenu. La saisie a été faite au magasin de MM. Frey et Friedlander, rue Poydras, où le whiskey était à vendre à $1 50 par gallon, ce qui est de 50 cents au dessous de la taxe, 50 barils avaient été vendus à ce prix à MM. Schneider et Zuberbier. Ces faits sont regardés comme des preuves de fraude.

VOL.—John (c), accusé d'avoir volé $108 en or et $25 en $30 en argent à Manuel de Castero, dans la soirée du 4 juillet, a été arrêté. Fred et Mary Cook (c), accusés d'avoir recelé l'argent, le jour de leurs noces, ont été aussi arrêtés.

TRAUIT DEVANT LA COUR.—M. Thomas P. May a été traduit devant la Cour des Etats-Unis sur l'accusation, par le Grand Jury, d'avoir détourné un gros montant de fonds de E. U. de la Première Banque Nationale. M. May a fourni le cautionnement requis de $40,000.

UN PETIT INCENDIE.—Hier soir, l'alarme a été donnée pour deux charges d'étoupes qui ont pris feu au pied de la rue Marigny, et qui apparemment, étoupes, à M. Poppenburg, l'avait par quel accident. Le feu a brûle ces deux drays.

MORTALITÉ DANS LA VILLE.—Il y a eu 561 décès à la Ville-Hôtel-de-Ville, pendant la semaine dont 4 ont été causés par le choléra, 3 par la fièvre jaune, 5 par la petite verole, 2 par des coups de couteau et 1 par le suicide, ainsi qu'en cela a été rapporté au bureau de santé.

CONSEIL DES ALDERMEN.

Ce Conseil s'est réuni hier soir pour entendre le rapport du comité de finances, présidé par l'alderman Clark.

Ce rapport a fait ressortir que nous n'avons déjà rien à dire. Le matériel dont parle la mesure a été autorisé par les Conseils, dans des sources secrètes, il est vrai, pour ne pas donner le jeu à la trappe et aux adversaires de la situation, mais qui n'en ont pas moins eu lieu et qui valent tout autant que des délibérations faites les portes ouvertes, et le matériel a été fait et payé, puisqu'il y avait une nécessité pressante, le Trésor n'avait plus le sou.

Le rapport donne les raisons pour lesquelles la situation était si embarrassée, mais il se garde bien de condamner les Conseils qui, obligés d'agir comme ils en étaient réduits pour faire de l'argent, et obligés également de taire l'émission de un million pour ne pas alarmer le public, voulait dans ce même moment éviter un million de dépenses nouvelles et de plus pour les prêter à l'Etat. On en tirait la circulation actuelle et cela eut eu lieu.

Il est bien malheureux pour les Conseils qu'ils ne puissent se défendre contre le maire qu'en s'accusant eux mêmes d'incurable folie! car si le Législateur avait voulu ne pas leur concevoir un budget de $2,500,000, pour 1,000,000 de recette probable, les Conseils pour pas été moins disappointés, c'est leur manie de siéger sans cesse et de voter des allocations et des subsides pour qui que ce soit, qui nous a mis dans la gêne où nous sommes.

Au surplus, nous sommes heureux de voir que toute la circulation ne dépasse pas $3,645,101 ce qui est à peu près la situation établie par les experts de la Législature. Quant aux nouveaux billets dont se plaint le maire, ce sont tout simplement des billets de faibles dénominations, remplaçant les gros qui ne circulaient plus et commencent. Nous ne voyons rien en cela qui puisse empêcher les billets de ville de remonter immédiatement au pair, car la valeur pour le trésor ne saurait quoi que les greenbacks.

UN NAVIRE DEMANDÉ ET REFUSÉ.—Le général Sickles avait demandé, au secrétaire de la marine, le service d'un navire pour être plus à même d'aider à l'exécution des lois de reconstruction. M. Gideon Welles vient de lui adresser la réponse suivante, qu'il a livrée à la publicité:

"Département de la marine, 7 juin.

"Monsieur,

"Votre demande de vous accoster réception de votre lettre du 1er courant, par laquelle vous demandez qu'un bâtiment de la marine militaire soit mis à la disposition du général militaire commandé par le major-général Sickles, pour lui permettre de mettre à exécution, dans son district, les dispositions du récent acte du Congrès concernant le "gouvernement des Etats rebelles": vous faites observer en même temps que les crédits votés pour le Congrès ne paraissent pas devoir faire face aux dépenses, et que votre département n'a en ce moment aucun navire à sa disposition.

Ce département ne saurait pas autorisé à employer ses fonds, qui ont une destination déterminée, dans le but que vous indiquez; et même, en admettant que les fonds fussent à contribuer indirectement à accroître des dépenses expressément limitées par le Congrès, le département n'a en ce moment ni officiers ni hommes pour armer un tel navire.

"GIDEON WELLES."

AMNISTIE EN HONGRIE.

L'acte relatif à l'amnistie accordée par l'empereur d'Autriche a été porté à la connaissance de la population de Pesth-Bude au moyen d'affiches placées dans toutes les rues. Cet article est ainsi conçu:

"Nous suspendons tous les jugements prononcés jusqu'à ce jour contre les hommes considérés sujets des pays de la couronne de Hongrie coupables de délits politiques ou de délits de presse, ainsi que toutes les peines infligées ou prononcées pour les mêmes raisons. Nous restituons aux condamnés les biens qui leur ont été confisqués, et nous permettons à tous ceux qui, pour des causes de ce genre, séjournèrent encore à l'étranger, de rentrer librement dans leur patrie.

"Ces faveurs s'appliquent même à ceux qui, depuis le rétablissement de la Constitution, n'ont pas cessé de diriger leurs attaques contre les lois du pays; mais, à ceux-ci, nous ne nous accordons pas toutes les faveurs ci-dessus, mais nous nous réservons le droit de prononcer, au moins, une amnistie partielle.

"Nous recevrons avec plaisir, de ceux qui, pour des causes de ce genre, séjournèrent encore à l'étranger, de rentrer librement dans leur patrie.

"Ceux qui, pour des causes de ce genre, séjournèrent encore à l'étranger, de rentrer librement dans leur patrie.

"Les lois et les ordonnances qui ne sont pas en vigueur dans les pays de la couronne de Hongrie, ainsi que toutes